



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 19 mai 2019 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous la loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) ?
2. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen) ?

VOTATIONS CANTONALES

1. Modification de la loi sur l'aide sociale
 - a. Acceptez-vous le projet du Grand Conseil ?
 - b. Acceptez-vous le projet populaire (contre-projet citoyen) ?
- Question subsidiaire :
Si les deux projets sont acceptés :
- c. Lequel doit entrer en vigueur :
Le projet du Grand Conseil (projet GC) ou le projet populaire ?

Le scrutin sera ouvert :
dimanche 19 mai 2019 de 10 h. à 12 h, dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 4 mars 2018 de 10h. à 12h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

VENTE DE CARTES JOURNALIÈRES DE NAVIGATION À PRIX RÉDUIT

Vente de cartes journalières de navigation avec la compagnie BSG (Lac de Bienne - trois lacs - Aare).
Tarif: CHF 20.- par carte et par jour.
Limite de 10 cartes par personne et par jour.
Achat direct au guichet du service des finances,
Place du Marché 3, La Neuveville.

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



Gemeindeverband Wasserversorgung TLN

Sekretariatsmitarbeiter (in)
in Teilzeitbeschäftigung ca. 20 - 30%

Der Gemeindeverband Wasserversorgung TLN wurde 2013 aus den Wasserversorgungen der Gemeinden Twann-Tüscherz, Ligerz und Neuens-tadt gegründet. Als Vollversorger bereiten wir das Quell- und Grundwasser zu Trinkwasser auf und verteilen es bis zu unseren Endkunden, den Konsumenten. Der TLN versorgt aktuell 5'500 Personen, aber auch andere Wasserversorger und Einwohnergemeinden.

Unsere Kundschaft darf von uns eine umfassende Wasserdienstleistung erwarten.

Zur Vervollständigung der Verbandsverwaltung suchen wir nun eine Person, die unsere Sekretärin in den anfallenden Arbeiten unterstützt.

Ihre Aufgaben

- Deutsche Korrespondenz
- Sitzungsprotokolle (Verbandsrat / Baukommission)
- Telefon- und Schalterdienst
- Einfache Rechnungsstellungen
- Inkasso- und Mahnwesen in deutscher Sprache

Unsere Anforderungen :

- Stilsicheres Deutsch mündlich und schriftlich, französisch mündlich
- Selbständiges Arbeiten gewohnt
- Bereitschaft an Abendsitzungen teilzunehmen

Wir bieten :

Fundierte Einführung und einen abwechslungsreichen Aufgabenbereich. Fragen zur ausgeschriebenen Stelle kann Ihnen Herr Roland Matti beantworten. Telefon: 079 314 20 32

Gerne erwarten wir Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen per Mail oder Post bis zum 31. Mai 2019 an :

Gemeindeverband Wasserversorgung TLN
Dorfgrasse 22, 2514 Ligerz
Mail : info@tln-aqua.ch

ASSOCIATION DU SERVICE BENEVOLE "7 SUR 7" DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 23 mai 2019 à 19h30

A LA SALLE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE,
RUE DES MORNETS 15

Ordre du jour

Bienvenue

1. Procès-verbal de l'assemblée du 3 mai 2018
2. Rapport d'activité de la présidente
3. Rapport des après-midis de jeux
4. Comptes 2018
Rapport des vérificateurs et décharge
5. Approbation du transfert financier
6. Nomination des vérificateurs des comptes
7. Résultat de la consultation concernant les membres 7/7
8. Nouveaux membres et démissions
9. Election du comité
10. Divers

Fondation de la Piscine du Landeron

Piscine chauffée du Landeron
OUVERTURE

Samedi 11 mai 2019
Prix indigène pour les habitants
de La Neuveville

**DU 11 AU 13 mai 10%
DE RABAIS**

**POUR TOUS SUR LES
ABONNEMENTS DE SAISON**
(Avec photo)

Toujours avec l'aquagym gratuit
Nouveau !
Leçons de natations privées avec
Stefan Volery
Swimming School Academy

MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE

A louer de suite
Garage, sis Rue des Mornets 5
Prix : 110.- / mois

Toutes personnes intéressées sont priées de s'adresser au Département des finances, Place du Marché 3, La Neuveville, tél. 032 752 10 12.

VOTATION FÉDÉRALE ET CANTONALE DU 19 MAI 2019

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Président : M.Cédric JUNOD
Vice-présidente : Mme Elsbeth LOUIS

Membres

Mmes
EL YAZIDI Nathalie
GRUENIG LOUIS Lilian
HODLER Michelle
HONSBERGER Coralie
ISLER WOHLFAHRT Claudia
JACOT Prisca
MM
HAAS Anthony
HABEGGER Jérémie
HUEBSCHER Claude
IANI Michael
IMER Quentin

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

MERITES CULTURELS ET SPORTIFS

INVITATION A TOUTE LA POPULATION

SAMEDI 18 MAI 2019 18H30
PLACE DE LA LIBERTE
A LA NEUVEVILLE
(EN CAS DE PLUIE A LA CAVE DE BERNE)

18H30
OUVERTURE DE LA CEREMONIE

M. Andrea Olivieri, président de la commission des loisirs

REMISE DES MERITES CULTURELS ET SPORTIFS

Présenté par M. Lyndon Viglino

INTERMEDE MUSICAL

TIZIANA COCO & PIETRO NOBILE

19H30

APERITIF EN COLLABORATION AVEC LA ZONE PIETONNE

Ouverture officielle de la Zone Piétonne
Allocution de M. Albrecht Ehrensperger,
président du Conseil général
Apéritif offert par la Municipalité servi par
Les Costumes neuveillois

20H30

ANIMATION ZONE PIETONNE FULL GROOVE

Ancien district de La Neuveville

SYNDICAT DE COMMUNES DU CENTRE REGIONAL DE COMPETENCES ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS 2720 TRAMELAN

Convocation à l'assemblée des délégués du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation:

JEUDI 20 JUIN 2019 à 19h30
au Centre régional, Rue du Pont 20, 2720 Tramelan

Ordre du jour

- 1) Salutations - Appel
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Nomination du président des assemblées
- 4) Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 27 mars 2019
- 5) Comptes 2018
- 6) Nomination du vice-président et de la secrétaire de l'assemblée des délégués
- 7) Nomination des vérificateurs des comptes
- 8) Rapport de la Commission de Gestion
- 9) Divers et imprévus

Tramelan, le 06 mai 2019

Au nom de la Commission de Gestion du CRC et de la PCI du Jura bernois

Le Président : La secrétaire :

Dave von Kaenel Paulina Pfenninger

Avis de construction

Requérant : M. Mark Bullens, Chemin de Blanchet 3, 2520 La Neuveville.

Projet : Construction d'un carport métallique au nord de la villa existante, au chemin de Blanchet 3, sur la parcelle no 1711, ban de la Neuveville.

Zone : H2.

Dérogation : Au sens de l'article 80 de la loi sur les routes pour la création d'un carport à l'intérieur de la distance d'interdiction de construire de 3,60 m par rapport à la route communale.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 10 mai 2019 au 10 juin 2019. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 10 mai 2019

Municipalité de La Neuveville

Traversée de La Neuveville

UNE ETAPE IMPORTANTE VIENT DE SE TERMINER



Grâce à une météo favorable, la pose du tapis définitif depuis la vieille ville jusqu'à la Migros, a pu être réalisée le lundi 6 mai 2019.

Les travaux se poursuivent jusqu'à la limite avec le canton de Neuchâtel et prendront fin au mois d'août 2019



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

Vous trouvez toutes les informations relatives à la déchetterie sur le site www.memodechets.ch ou par le biais de l'application pour smartphone, ou sur le calendrier des déchets que vous avez reçu en début d'année



à télécharger dans l'AppStore ou sur Googleplay
ADMINISTRATION COMMUNALE

24-26 mai 2019

STAND DE TIR NODS

Venez TOUS au Tir en campagne!

JEUDI 16 & 23 MAI	18H00	A	19H30
SAMEDI 25 MAI	18H00	A	19H00
DIMANCHE 26 MAI	09H00	A	11H30

SOCIÉTÉ DE TIR NODS



FOIRE DE NODS LE SAMEDI 11 MAI 2019

Dès 9h00 à la place du village (battoir)

11h30 Fanfare Espérance Nods-Diesse

Une douzaine de forains

Vente de fleurs (Jolyfleurs)

MARCHÉ AUX PUCES DES ENFANTS

de 9h30 à 13h

dans l'ancienne salle du bureau communal

SFG NODS

(En faveur du camp d'été pour les jeunes)

Dès 9h00 : Cafés et croissants

Vente de pains et pâtisseries maison

Dès 11h45 : restauration



ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

Jeudi 13 juin 2019 à 20.00 heures
à la salle du Battoir

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Comptes 2018**
 - Présentation
 - Rapport de la fiduciaire
 - Approbation des comptes de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
 - Approbation des comptes du Collège de District
 - Approbation des comptes du Syndicat des sapeurs-pompiers
 - Approbation des comptes communaux
- 3. Communauté scolaire du Plateau de Diesse: reconduction du mandat attribué à la fiduciaire «Soresa SA» en qualité d'organe de vérification des comptes pour la période 2019-2022**
 - Présentation
 - Approbation
- 4. Demande d'autorisation pour la vente du bâtiment de l'ancienne administration communale à la Place du Village 4, bien-fonds N° 58 du ban de Nods, immeuble faisant partie du patrimoine financier de la commune.**
 - Présentation
 - Approbation

5. Communications du Conseil communal

6. Divers

Nods / 30.04.2019

CONSEIL COMMUNAL

EASYVOTE POUR LES JEUNES CITOYENS ET LES MOINS JEUNES !

Dans le but de sensibiliser davantage de jeunes à voter, le site www.easyvote.ch vous procure des explications, des vidéos sur les différentes votations fédérales. Vous y trouverez également des explications sur les mécanismes du vote. Des informations pour les prochaines votations sont d'ores et déjà disponibles. Allez donc y jeter un œil !

Administration communale

A LOUER À NODS

A louer dès le 01.08.2019 un appartement de 3 pièces, 2^e étage est à la route de Diesse 4

Loyer mensuel actuel
CHF 650.- + charges CHF 170.-

Une garantie bancaire de 3 mois est demandée.

Pour les visites, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec notre administration au 032 751 24 29.

Les dossiers d'inscription doivent ensuite être remis à l'administration communale, Place du village 5, 2518 Nods.

Administration communale

APPEL AUX HÉRITIERS

Monsieur **BOTTERON Jules-Auguste**, né le 11.03.1844 à Nods BE, fils de BOTTERON Abram Frédéric et de Dominique Adélaïde née Rollier, marié à Louise Florise née Conrad le 31.01.1846, originaire de Nods BE, est décédé le 05.05.1895 à Biel/Bienne BE. De son union avec Louise Florise née Conrad sont nés Frédéric Louis BOTTERON, né le 03.11.1870, Jules Auguste BOTTERON, né le 31.08.1873 et Jules Émile BOTTERON, né le 15.11.1874.

En application de l'art. 555 alinéa 1 CCS, le Conseil communal de Nods, qui ne connaît aucun héritier des personnes susmentionnées, somme par la présente les ayants droit à leur succession de faire, dans le délai d'une année à compter du 10 mai 2019, leur déclaration d'héritier par écrit au Conseil communal, Place du Village 5, 2518 Nods, en fournissant la preuve de leur droit.

2518 Nods, le 30 avril 2019

Conseil communal de Nods

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Les propriétaires de chiens âgés de six mois ou plus au 1^{er} août 2018 sont astreints au paiement de la taxe des chiens. Nous invitons les propriétaires ne s'étant pas encore annoncés à le faire à l'administration communale.

Si vous deviez vous séparer de votre chien ou si celui-ci devait décéder, nous vous prions également de nous le communiquer.

Les changements de propriétaire ou les décès doivent également être annoncés par le propriétaire à AMICUS soit par téléphone 0848 777 100, ou par mail info@amicus.ch. L'annonce à la commune ne suffit pas. Les changements d'adresse sont annoncés à Amicus par la commune.

Par la même occasion, nous vous rappelons quelques éléments non exhaustifs qui ressortent de la législation cantonale. Ces éléments permettent à chacun de vivre en bonne harmonie !

- Les chiens doivent être détenus de manière à ne pas importuner ou mettre en danger les êtres humains ou d'autres animaux. Ils ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans les espaces publics ou accessibles au public et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment.

- **Quiconque promène un chien doit en éliminer les déjections.**

ADMINISTRATION COMMUNALE

VIGNETTE OBLIGATOIRE POUR DÉCHETS VERTS

Comme l'année dernière, nous vous rappelons que chaque ménage allant déposer du gazon ou des branchages doit être au bénéfice d'une vignette. Cette vignette peut être retirée ou commandée à l'administration communale (032 751 24 29 ou commune@nods.ch). Son prix est de CHF 80.- par année. Des contrôles seront effectués mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour "jouer le jeu". Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Conseil communal



VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI

Avec l'appui du Parc régional Chasseral le Conseil communal de Nods travaille sur la revalorisation de bâtiments partiellement ou complètement vides.

Suite à la soirée d'informations sur ce sujet, le 21 février écoulé, le résultat des premiers travaux seront présentés dans le cadre de la foire de Nods le samedi 11 mai de 10 h 30 à 15 h au centre du village.

Les membres du groupe de travail seront à disposition pour répondre aux questions et enregistrer ces dernières afin de consolider ce dossier et continuer ce projet non contraignant. Il s'agit pour le Conseil communal, d'établir une marche à suivre et de faciliter le travail, surtout administratif, pour les propriétaires intéressés.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion et avec nos cordiales salutations.

Le Conseil communal

LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, **tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1^{er} juin 2019** auprès de l'administration communale.

Merci de votre collaboration

Administration communale



INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Notre traditionnelle assemblée générale aura lieu :

Le jeudi 6 juin 2019 à 20 h.
Salle communale du Battoir - 2518 Nods

Ordre du jour statutaire :

1. Salutations, ouverture,
2. Procès-verbal de l'AG 2018,
3. Rapport du président,
4. Comptes 2018 :
-Présentation, rapport de la caissière
-Rapport des vérificateurs,
-Adoption.
5. Budget 2019 - 2020,
6. Adopter les cotisations pour 2019
7. Admissions / démissions,
8. Election du comité,
9. Programme, information 2019 - 2020,
10. Divers.

L'assemblée sera suivie du repas traditionnel pour lequel nous vous demandons de vous annoncer ; soit par SMS au numéro 078 615 13 37 ou par e-mail à l'adresse philippe.walker@bluewin.ch

Société de développement, Nods

Le stress vous submerge?

Un entretien aide.

Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch



Nouvelles de l'administration

Oui à la réforme des Directions, mais pas au transfert de compétence

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures du Grand Conseil salue l'orientation de la réforme des Directions. Elle n'est toutefois pas d'accord avec le transfert au Conseil-exécutif de la compétence d'attribuer leurs tâches aux Directions. Pour elle, le Grand Conseil doit avoir son mot à dire sur les futures réformes dans ce domaine.

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) est d'accord avec la réforme des Directions proposée par le Conseil-exécutif. Elle propose à l'unanimité au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport afférent. Certes, le gouvernement n'a pas suivi les demandes du Grand Conseil de diviser la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale en deux Directions autonomes ou de supprimer la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques dans sa forme actuelle.

Néanmoins, la réforme gouvernementale procède à des adaptations modestes, mais importantes pour rééquilibrer la répartition des tâches entre les sept Directions, tout en supprimant des doublons. La commission estime que des améliorations peuvent être apportées au projet en ce qui concerne l'objectif

de créer une organisation moderne. Dans une déclaration de planification, elle demande que la structure organisationnelle reflète mieux les défis de la transition numérique.

Non au transfert de compétence

La CIRE porte un regard critique sur la proposition de transférer du Grand Conseil au seul Conseil-exécutif la compétence d'attribuer aux Directions leurs domaines de tâches. Le gouvernement ne s'est pas montré particulièrement enclin à réformer ces dernières années. La réforme des Directions en cours, par exemple, a été déclenchée par le parlement. C'est pourquoi la commission souhaite instamment que le Grand Conseil ait le dernier mot dans les futurs projets de cette nature.

Pour que ces réformes aboutissent plus vite, une large majorité de la CIRE propose que les attributions des Directions soient arrêtées par décret, une procédure beaucoup plus rapide que la procédure législative ordinaire parce que les décrets ne sont débattus qu'une seule fois par le parlement. Cette proposition de compromis va dans le sens du Conseil-exécutif, qui veut davantage de flexibilité pour pouvoir adapter plus rapidement l'organisation des Directions aux changements. À ces conditions, la commission approuve la modification de la loi d'organisation et soutient la proposition du Conseil-exécutif de soumettre le projet à une lecture

unique. La mise en œuvre de la nouvelle répartition des tâches pourra ainsi débiter le 1^{er} janvier 2020 déjà.

Transfert de la commune de Clavaleyres

La CIRE recommande en outre au Grand Conseil, sans opposition, d'approuver le transfert de la commune de Clavaleyres dans le canton de Fribourg. Cela fait des années que cette enclave bernoise en territoire fribourgeois tente de fusionner avec des communes bernoises, en vain. Seule la commune fribourgeoise de Morat était disposée à une fusion.

Contribution à la remise en état du funiculaire de Macolin

Le Conseil-exécutif a accordé un crédit de 3,92 millions de francs pour la remise en état du funiculaire Bienne-Macolin. Conformément à la loi sur la péréquation financière et la compensation des charges, les communes bernoises prennent à leur charge un tiers des coûts (1,305 million de francs). Les travaux, actuellement en cours, comprennent le remplacement des rails plus que centenaires et de l'infrastructure et le renouvellement partiel de la technique de remontée. La reprise de l'exploitation est prévue le 31 août. Les coûts totaux de l'assainissement sont estimés à 8,6 millions de francs.



Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2019, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Jeudi-Vendredi	30.05.2019	31.05.2019	Ascension
Lundi	10.06.2019		Pentecôte
	22.07.2019	04.08.2019	Vacances estivales
	23.12.2019	05.01.2020	Vacances de Noël

Plan d'ouverture des déchetteries Diesse/Prêles

Jour + Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00 (jusqu'au 31 mars 2019) 17:00 - 19:00 (définitivement dès 1 ^{er} avril 2019)	10:00 - 11:30
Prêles	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00	10:00 - 11:00

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS AVIS AUX CITOYENS

Le ramassage des déchets ménagers a lieu en principe chaque jeudi. En raison de l'Ascension, la tournée du jeudi 30 mai 2019 sera donc avancée au **mercredi 29 mai 2019**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'administration communale

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION ET DES DÉCHETTERIES ASCENSION ET PENTECÔTE

En raison de l'Ascension et de Pentecôte, l'administration sera fermée le **jeudi 30 mai 2019**, le **vendredi 31 mai 2019** et le **lundi 10 juin 2019**. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message au 079 444 78 87.

Les déchetteries de Diesse et Prêles, quant à elles, seront fermées uniquement le lundi de Pentecôte, soit le **10 juin 2019**.

L'administration communale

RÉAMÉNAGEMENT DES ROUTES CANTONALES, LAMBOING FERMETURE DU CARREFOUR ROUTE D'ORVIN/LA CHAUX

A partir du 13 mai 2019, le carrefour Route d'Orvin/La Chaux sera fermé pour une durée indéterminée en raison des travaux concernant la 3^e et dernière étape du réaménagement des routes cantonales. Une signalisation sera mise en place.

Nous comptons sur votre compréhension.

L'administration communale

LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons aux propriétaires de logement qu'ils ont l'obligation d'annoncer leurs logements vacants au **1^{er} juin 2019** à l'administration communale.

Merci donc de bien vouloir faire votre annonce jusqu'au 1^{er} juin 2019 au plus tard par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par téléphone au 032 315 70 70.

Merci de votre collaboration.

L'administration communale

FUITES D'EAU SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE CONTRÔLE DE VOS ROBINETS, CHAUFFE-EAU, WC ET CONDUITES PRIVÉES !

Nous avons constaté des pertes d'eau dans notre réseau d'eau potable. Celles-ci pourraient être dues à des robinets, des chauffe-eau, des WC ou des conduites privées qui fuient. Nous prions donc tous les citoyens de bien vouloir contrôler leurs installations et les réparer si nécessaire.

Un grand merci pour votre collaboration.

L'administration communale

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Petite sortie des aînés au Bison Ranch
Mercredi 22 mai 2019

Rendez-vous à 13h30 au parking
derrière le Complexe communal du Cheval-Blanc à Lamboing

L'après-midi se déroulera au Bison Ranch pour un petit goûter. Le transport se fera avec les voitures privées des participants. Afin de répartir les gens dans les véhicules, le rendez-vous est prévu à 13h30 au parking derrière le Complexe communal du Cheval-Blanc à Lamboing.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription**.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no **032 489 10 03**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois d'avril.

L'administration communale

Petite sortie des aînés – Bison Ranch

Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

No de tél.: Transport: NON OUI

**A retourner jusqu'au vendredi 17 mai 2019 au plus tard
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles**

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 11 et 12 mai 2019, le gardiennage est assuré par M. Christian Bugnon.

Le Comité

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES



2^{ème} trimestre 2019

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

18 mai, 1^{er} juin, 15 juin, 29 juin

L'administration communale

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants

Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 10 mai

Cultes dans les homes : 10h Mon Repos et 10h45 Montagu

16h30 Maison de paroisse, reprise du culte de l'enfance

Dimanche 12 mai, Blanche Eglise

10h, culte avec sainte Cène

John Ebbutt, pasteur

Baptême d'Ellie Cuany

17h, concert de l'Ensemble instrumental

Mercredi 15 mai

10h partage biblique et prière à la salle Schwander,

Grand-Rue 13

14h30 Chœur du mercredi, Maison de paroisse,

Jeudi 16 mai

14h30 à la Maison de paroisse : rencontre des Aînés.

Jean-Marc Leresche présentera son expérience à La Margelle, lieu d'écoute et d'accompagnement en Ville de Neuchâtel.

Jeudi 23 mai à 19h au 1er étage du Mille-Or

Ouvert à tous ceux qui ont envie de partager une réflexion et ouvrir d'autres horizons : Théo-Café. Une causerie conviviale autour d'un thème existentiel pour le plaisir d'échanger en toute liberté. Entrée libre dès 18h30. Boissons payantes

Exposition de tableaux de Myriam Leresche dans les vitrines du secrétariat. Le bénéfice est destiné aux oeuvres d'entraide Terre Nouvelle.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57

Diacre Jean-Marc Leresche - 079 655 73 09

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 12. Mai

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst. Taufe von Remo

Jean Johner, Bern. Thema: Taufe. Mit Miriam Vaucher

(Musik), den Kindern der KUW 4, FJF, Pfr. Marc van Wijn-

koop Lüthi.

Pikettdienst

2. bis 26. Mai: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi

(Tel. 079 439 50 99).

www.kirchgemeinde-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Vendredi 10 mai

10h Partage de la Parole autour d'un café à la salle du conseil de paroisse (Mornets 15)

Dimanche 12 mai

10h Messe à l'église paroissiale / Fête des mères

Mardi 14 mai

10h30 Liturgie de la parole à Mon Repos

Vendredi 17 mai

10h Partage de la Parole autour d'un café à la salle du conseil de paroisse (Mornets 15)

Dimanche 19 mai

10h Messe à Diesse

Temps communautaire de la paroisse La Neuveville-Plateau de Diesse suivi d'un apéritif dinatoire devant l'église

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 12 mai

Culte à Diesse, 10h, fêtes des Mères, culte animé par le deuxième groupe des enfants du cycle 1 du catéchisme, avec la participation de la fanfare Espérance Nods-Diesse

Recueillement

Jeudi 16 mai à 13h30, église, moment de ressource-

ment et de partage

Dimanche 19 mai

Culte Clin Dieu à La Blanche église de La Neuveville,

10h, Culte intergénérationnel, service de voiture

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing et

9h45 centre du village de Diesse

Contact

Président : M. Lucas Bau, 078 922 80 57

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Vendredis 10 & 17 mai

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

Vendredi 10 mai

14h, rencontre des aînés, salle de paroisse

Dimanche 12 mai

10h, Culte à Diesse. Fête des mères

Dimanche 19 mai

10h, culte Clin-Dieu La Neuveville

Contacts

Pasteure : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - solveig.p.a@bluewin.ch

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche

10h Culte série "Agir sans nuire" avec Olivier Maurer

Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos

Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos

Garderie

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Services à Bienne - Samedi 11 mai

9h30 : Partage de la Parole

10h30 : Culte avec I. Mory Ladislas

12h Repas en commun avec l'église allemande

Mercredi 15 mai

19h30 : Réunion de prières



PAROISSE RÉFORMÉE DIESSÉ - LAMBOING - PRÊLES

**En voyage avec Paul !
Des enfants pour nous dire la force
de la confiance pour aujourd'hui**

Dimanche 12 mai, 10h, église de Diesse

Les enfants animeront le culte et présenteront les aventures tumultueuses de Paul lors de ses voyages en mer. La fanfare Espérance Nods-Diesse enrichira musicalement la célébration et, un joli cadeau, confectionné par les enfants vous sera offert à l'occasion de la Fête des mères

Cordiales bienvenue à chacune et chacun !

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienna.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Visites. Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,

mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est

fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi

de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38

ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Service de l'Equipeement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture

de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. (fermeture hivernale,

réouverture début avril). Infos et manifestations sous :

www.jurabernois.ch. Courriel : info@jurabernois.ch

Tél. 032 494 53 43

Musées / Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30,

du 13 avril au 27 octobre 2019. Exposition temporaire "Un

point de vue neuvevillois : Spitteler en Suisse romande." L'exposition

évoque le parcours de Carl Spitteler, écrivain bâlois aux multiples

facettes qui a dressé de nombreux ponts avec la Suisse

romande, notamment par son séjour à La Neuveville comme insti-

tuteur, entre 1881 et 1885. Certains de ses textes, comme "Notre

point de vue suisse" sont toujours d'une grande actualité, où il

est question de cohésion nationale et de protection des minorités.

Visites guidées publiques les 12 mai, 1^{er} septembre et 27 octobre,

en français à 15h et en allemand à 16h.

Visites guidées sur demande : renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h, du 4

mai au 27 octobre 2019. Visites guidées et réservations de

salle sur demande. Rens.: 032 315 21 32

Renseignements : Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Jeudi 23 mai à 19h Cyprien Rochat - guitar

Choeur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h,

chemin de la Raisse 3 : mosaique.jospace.ch

Mai - lundis 13, 20 et 27

Parler pour
se libérer

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

